

## Introduction : Alésia et la mémoire nationale française

MICHEL REDDÉ

---

DANS L'INTRODUCTION À SON OUVRAGE sur l'*Histoire de Jules César*, publié en 1866<sup>1</sup>, Napoléon III justifiait son entreprise d'érudition par une leçon de politique: « Ce qui précède, écrivait-il, montre assez le but que je me propose en écrivant cette histoire. Ce but est de prouver que, lorsque la Providence suscite des hommes tels que César, Charlemagne, Napoléon, c'est pour tracer aux hommes la voie qu'ils doivent suivre, marquer du sceau de leur génie une ère nouvelle et accomplir en quelques années le travail de plusieurs siècles. Heureux les peuples qui les comprennent et les suivent. Malheur à ceux qui les méconnaissent et les combattent. » De manière implicite mais évidente, l'Empereur se situait lui-même dans cette lignée, et cette autoglorification, doublée de la justification d'un régime autoritaire qui s'est écroulé à Sedan, n'a pas peu contribué à jeter le discrédit sur une entreprise archéologique considérable, parfois soupçonnée de « forgerie », notamment dans le cas d'Alésia. D'assez nombreux travaux universitaires ont, depuis plusieurs années, remis à leur juste place les recherches du Second Empire en les situant dans un vaste mouvement européen<sup>2</sup>. C'est l'objectif de ce colloque que d'en préciser quelques aspects nouveaux et d'examiner quelle place l'archéologie a tenu dans la conservation, voire la fabrication, de la mémoire nationale, en France et en Italie. Pour ma part, et compte tenu du sujet, j'y ajouterai volontiers quelques considérations sur l'Allemagne.

---

<sup>1</sup> (Anonyme), *Histoire de Jules César*, Paris, 1865-1866. Il existe trois éditions de formats différents (F°, 4°, 8°).

<sup>2</sup> Il n'est pas possible d'en donner ici une bibliographie exhaustive, qui serait considérable. Nous citerons à mesure les travaux les plus importants pour notre propos.